



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

04 septembre 2017

Franchisements de seuils & intentions - formulaires et déclarations

Déclaration de franchissement(s) de seuil(s) et d'intention

Ce document constitue l'annexe I de l'instruction AMF DOC-2008-02 relative aux déclarations de franchissement(s) de seuil(s) de participation. Cette déclaration doit être transmise à l'AMF par voie électronique à l'adresse suivante :

declarationseuil@amf-france.org URL = [mailto:declarationseuil@amf-france.org].

 Télécharger le contenu

Déclaration par les teneurs de marché

Ce document constitue l'annexe II de l'instruction AMF DOC-2008-02 relative aux déclarations de franchissement(s) de seuil(s) de participation. Cette déclaration doit être transmise à l'AMF par voie électronique à l'adresse suivante :

declarationseuil@amf-france.org URL = [mailto:declarationseuil@amf-france.org].

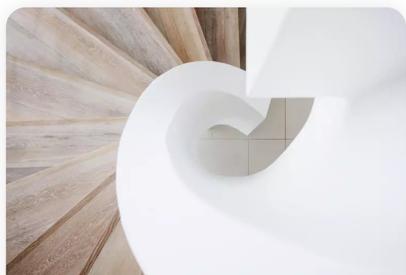
 Télécharger le contenu

Mots clés

INFO PÉRIODIQUE & PERMANENTE



SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

18 août 2022

Je déclare une position
courte nette

ACTUALITÉ

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la
consultation de l'ISSB
(International
Sustainability
Standards Board) sur
les projets de
standards
internationaux sur le
reporting de durabilité

ACTUALITÉ

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la
consultation de
l'EFRAG sur les projets
de standards
européens sur le
reporting de durabilité

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02

